

Appropriation des notions de vulnérabilité et de résilience : enseignements de 3 territoires inondables

Marie-Aude Corbille, Gwenaël Jouannic, Isabelle Leroy-Dutilleul, Mathilde Minguet, David Nicogossian, François Pierron, Monique Rosset

► **To cite this version:**

Marie-Aude Corbille, Gwenaël Jouannic, Isabelle Leroy-Dutilleul, Mathilde Minguet, David Nicogossian, et al.. Appropriation des notions de vulnérabilité et de résilience : enseignements de 3 territoires inondables. La Houille Blanche - Revue internationale de l'eau, EDP Sciences, 2018. hal-01904614

HAL Id: hal-01904614

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01904614>

Submitted on 25 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Appropriation des notions de vulnérabilité et de résilience : enseignements de 3 territoires inondables

Marie-Aude CORBILLE¹,
Gwenaël JOUANNIC²
Isabelle LEROY-DUTILLEUL³
Mathilde MINGUET⁴
David NICOGOSSIAN¹
François PIERRON⁵
Monique ROSSET¹

¹ Cerema Centre-Est – 46 Boulevard Saint-Théobald, 38080, L'Isle d'Abeau - marie-aude.corbille@cerema.fr

² Cerema Ouest - 9 Rue René Viviani, 44200 Nantes – gwenael.jouannic@cerema.fr

³ Cerema Sud-Ouest - Rue Pierre Ramond Caupian CS60013 33165 Saint-Médard-en-Jalles

⁴ Cerema Nord Picardie - 151, rue de Paris, 02100 Saint-Quentin

⁵ Cerema Est - 1 boulevard Solidarité, 57076 Metz

A partir d'une cinquantaine d'entretiens menés auprès de professionnels et d'habitants dans trois sites confrontés à une problématique d'inondation récurrente, nous examinons si les mots résilience et vulnérabilité apparaissent spontanément dans les témoignages et quel contenu les interviewés leur donnent. Les sites étudiés sont le val de Loire entre les communes d'Angers et de Saumur, la presqu'île d'Ambès en Gironde et la vallée de l'Argens dans le Var.

Il apparaît que pour utiliser le concept de résilience spontanément, il faut avoir été initié. L'usage du terme vulnérabilité est plus courant. Le concept de résilience apparaît trop flou ou trop complexe pour servir au dialogue local. Certains l'utilisent quand même dans le but de porter l'idée que le territoire et la société doivent changer. Un glissement s'est produit entre le concept initial et la façon dont il est reçu localement.

Mots-clefs : résilience, vulnérabilité, risque d'inondation.

Appropriation of the concepts of vulnerability and resilience: lessons from 3 floodable territories

From about fifty conversations led with professionals and with inhabitants in three sites confronted with a problem of recurring flood, we examine if the words resilience and vulnerability appears spontaneously and which contents the interviewees give to them. The studied sites are the Val de Loire between the municipalities of Angers and Saumur, the peninsula of Ambès in Gironde and the valley of Argens in the Var.

It seems the concept of resilience has to be introduced before could be spontaneously used. Using of the word vulnerability is easier. The concept of resilience seems too fuzzy or too complex to be of use to the local dialogue. Some use it all the same with the aim of carrying the idea that the territory and the society have to change. A sliding occurred between the initial concept and the way the local society read it.

Key words : resilience, vulnerability, flood risk.

I INTRODUCTION

Les habitants, sinistrés ou non, et les professionnels qui ont eu affaire à une inondation majeure ne parlent plus de risque. Le risque est devenu réalité. Dans la Vallée de l'Argens, on nous a parlé de la catastrophe de 2010. Dans le Val de Loire, de la crue, du débordement ou de la « dernière vraie inondation ». Dans la Presqu'île d'Ambès, les interviewés parlent de « l'évènement », de la tempête de 1999, ou de l'inondation.

Quand le risque est advenu, il a mis à l'épreuve des habitants et des professionnels. Certains ont été pris dans les flots, ont été hélicoptérisés, encordés ou ont perdu des parents, des amis. D'autres ont assisté au spectacle, de près, de loin. Les mêmes, ou d'autres, ont perdu leur maison, leur récolte, leurs bêtes ou leur entreprise. Certains l'ont vécu deux fois, trois fois, voire plus.

Au-delà des faits, chacun a donc vécu des événements d'intensité différente, avec des impacts différents, selon sa sensibilité propre, son histoire, sa fonction. Nous allons travailler par conséquent avec des représentations sociales. Une représentation sociale est une façon d'interpréter la réalité pour la comprendre et lui donner un sens [Moscovici, 2003].

II DEFINITION DES CONCEPTS

La vulnérabilité est souvent préalablement définie en s'appuyant sur la définition apportée par D'Ercole *et al.* [1994] « *la vulnérabilité apparaît comme la propension d'une société à subir des dommages en cas de manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique. Cette propension varie selon le poids de certains facteurs qu'il est nécessaire d'identifier car ils induisent un certain type de réponse de la société* ». Cette définition, ouvre dès lors un important chantier concernant l'identification des facteurs de vulnérabilité et la mise en pratique de son évaluation afin de la rendre opérable pour la réalisation d'évaluations territoriales.

De nombreuses contributions [Léone et Vinet, 2006 ; Reghezza, 2006] ayant permis d'identifier les différents facteurs ou variables de manifestation de la vulnérabilité d'un territoire ont participé à réaliser un travail de dichotomie classant la vulnérabilité en deux grands ensembles. Le premier ensemble relève des sciences physiques et de l'ingénieur dans lequel la vulnérabilité renvoie au degré d'endommagement potentiel des enjeux suite à la réalisation d'un aléa dont les paramètres sont plus ou moins connus. Il s'agit de la vulnérabilité biophysique. Le second ensemble regroupe sous le nom de vulnérabilité "sociale" ou "sociétale" les définitions employées en sciences sociales : c'est la capacité des individus à faire face à une crise ou un changement. Ces notions et en particulier celle de vulnérabilité sociale fait appel à d'autres notions comme la « capacité à faire face » ou à la capacité d'adaptation, ce qui nuit à la lisibilité et induit des confusions avec le concept de résilience.

Certains scientifiques font état d'approches sectorielles souvent empiriques (vulnérabilité structurelle et corporelle, humaine et sociale, institutionnelle, environnementale et patrimoniale, fonctionnelle et économique), mais notent les difficultés à avoir une approche globale et systémique [Cutter *et al.*, 1994 ; Léone et Vinet, 2006]. Cette approche systémique introduit l'idée selon laquelle le concept de vulnérabilité et sa mesure ne peut se résumer à additionner des types de vulnérabilité.

La notion de résilience apparue dans les années 70 dans les travaux anglo-saxons, est utilisée par les sciences écologiques pour mesurer la capacité d'un écosystème à maintenir son intégrité et à conserver son état d'équilibre lorsqu'il est soumis à une perturbation [Holling, 1973]. Pour devenir résilient, le système impacté doit s'améliorer. La définition de la résilience, avancée dans le cadre de la Stratégie internationale des Nations unies pour la réduction des catastrophes [UNISDR, 2004] représente « *l'aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société potentiellement exposée à des aléas à s'adapter, en opposant une résistance ou en se modifiant, afin de parvenir ou de continuer à fonctionner convenablement avec des structures acceptables* ».

La transversalité de la notion de résilience à amener chaque discipline à développer sa propre définition. Dans ce sens, les sciences médicales se sont également emparées de cette notion, notamment dans les domaines de la psychiatrie. La définition proposée par Manciaux (2001) définit ainsi la résilience comme « *la capacité d'une personne ou d'un groupe à se projeter dans l'avenir en dépit d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères* ».

Aujourd'hui pour la gestion des risques, il existe un fort consensus pour définir la résilience comme la capacité à rebondir, il n'existe pourtant pas de définition unique de la résilience car il subsiste des visions contrastées de la résilience et de la gestion des risques de catastrophe [Quenault, 2013]. Cependant et malgré toutes les avancées sur la question, la polysémie ne semble pas faciliter l'appropriation du concept et surtout sa déclinaison dans un mode opérationnel. La résilience telle qu'elle est théorisée aujourd'hui ne permet pas de fournir une explication des caractéristiques propres observables et mesurables d'un système. Cela conduit à beaucoup de confusion puisque sans une définition opérationnelle explicite, la résilience n'a qu'un sens très large et reste un concept vague plutôt qu'un outil pratique de politique ou de gestion [Klein *et al.*, 2003]. La résilience reste ainsi mieux adaptée pour définir les caractéristiques propres au système [Klein *et al.*, 2003] telles que la quantité de perturbation qu'un système peut absorber et rester dans le même état et la capacité d'auto-organisation de ce dernier.

Partant du constat que les travaux sur la vulnérabilité et la résilience renvoient à plusieurs fondements théoriques et méthodologiques, la multiplication des travaux académiques et institutionnels traitant des concepts de vulnérabilité et de résilience face au risque d'inondation reflètent les débats qui animent

aujourd'hui la communauté spécialisée des risques naturels sur la définition de ces deux concepts. Face à ce constat, l'appropriation et la compréhension de ces termes par les acteurs locaux en charge du portage des politiques de prévention des risques n'est pas évidente. L'objet de la présente réflexion est d'apporter quelques clés de compréhension à ces concepts en interrogeant la perception de ces notions par les acteurs locaux sur territoires réputés inondables.

III UNE CINQUANTAINE D'ENTRETIENS COMPREHENSIFS

Le panel d'entretiens, choisi pour appréhender les inondations au travers des regards de personnes qui ont des fonctions différentes, est composé de la même manière sur les 3 sites (communes et intercommunalités, services de secours, associations de sinistrés, habitants, associations de protection, syndicats de gestion, services de l'Etat et des Départements). Il a été établi avec les Directions Départementales des Territoires, les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et les agents des directions territoriales du Cerema qui avaient participé aux retours d'expérience de manière à appréhender également les problématiques spécifiques aux 3 territoires (présence d'industrie dans la Presqu'île d'Ambès, agriculture, activité touristique dans la Vallée de l'Argens, communes amont et aval dans le Val de Loire).

Une des hypothèses du programme de recherche RAITAP - Repenser l'Action préventive face au risque d'inondation à une échelle Territoriale intégrant l'Action Post-inondation - était que les acteurs utilisaient des termes plus opérationnels que celui de résilience pour travailler sur le terrain.

Pour explorer cette hypothèse, nous avons choisi d'utiliser la technique de l'entretien compréhensif [Kaufmann, 1996], l'entretien très ouvert, qui consiste à formuler les questions sur ce que l'interviewé vient de dire de manière à comprendre son raisonnement et ses représentations.

Les personnes chargées de conduire les entretiens avaient pour consigne d'éviter d'employer le terme résilience de manière à voir s'il apparaissait spontanément et de quelle manière dans le discours de nos interlocuteurs. Dans tous les cas, en fin d'entretien, le terme était proposé à la discussion.

IV TROIS SITES D'ETUDE QUI CONNAISSENT DES INONDATIONS RECURRENTES OU LE RAPPORT A L'EAU ET LES PROFILS D'INONDATIONS SONT CEPENDANT DIFFERENTS.

Les trois sites choisis pour réaliser les entretiens ont connu une inondation majeure récente et des inondations récurrentes. Au moins la moitié des personnes interviewées pouvaient en parler, sinon toutes. Mais le rapport à l'eau est très différent [Fischer, 2011] et l'impact des inondations a été plus ou moins grave sur le plan humain notamment.

Dans le Val de Loire, le fleuve et ses affluents ont animé les témoignages. La Loire est très visible, elle participe au paysage : « Vous y allez, tous les jours c'est un nouveau paysage. Tous les jours vous allez voir la Loire et c'est un spectacle, une lumière magnifique. La Loire est inscrite au patrimoine de l'UNESCO, c'est notre gardienne ». Les descriptions des inondations montrent leur banalité « C'est arrivé en 1936, 1961, 1982, 1995 et 2000 ». « Il m'est arrivé de nombreuses fois au petit jour au mois de janvier en bateau de rallier la terre ferme, d'enlever les bottes, de mettre une cravate et de prendre le train pour aller à une réunion à Paris à 10h00 du matin » ou pour les crues exceptionnelles, la dimension du traumatisme « Les gens vous disent ça : *ça monte*. On ne parle pas de ce qui va arriver mais on constate que l'eau monte [...] puis après c'est un tout autre débat, c'est : *j'ai tout perdu*, globalement c'est un "viol collectif" que tout le monde partage ».

Sur la Presqu'île d'Ambès, c'est moins le rapport à l'eau que le système de digues et de jalles qui a pris de la place dans les témoignages, un système construit sur une intelligence minutieuse des marées et des tempêtes, qui constitue un patrimoine pour le territoire. « Il y a les personnes qui sont averties, ce qu'on peut appeler les "indigènes", qui connaissent le problème de l'inondation. Ils ont connu une époque où les eaux de la Dordogne et de la Garonne se rejoignaient mais c'était une époque où il n'y avait pas les digues et il y avait une hauteur d'eau qui était de 10 ou 20 cm grand maximum. Donc ils étaient tous équipés de ce qu'on appelle des batardeaux qu'ils mettaient devant les ouvertures et ils laissaient passer et ils vivaient très bien. Ils avaient un système de jalles qui fonctionnait très bien. Donc dès que l'eau était rentrée, on s'arrangeait pour la faire ressortir ». Les inondations sont vécues différemment selon les personnes. « Je suis native d'Ambès donc je n'ai jamais eu peur de l'eau parce que j'ai toujours vécu ici et sans me poser de questions. Ce n'était pas forcément une inondation. C'était le fort vent. Moi en tous cas, je n'en ai pas peur, ça c'est

clair !», « On n'est jamais prêt en fait psychologiquement à affronter ça. Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai. Parce qu'on ne sait pas comment ça va tourner, enfin... Non, on n'est jamais prêt ». Pour l'inondation exceptionnelle, c'est la référence au tsunami, au film catastrophe qui apparaît. « Parfois ça peut monter très vite. En 99, c'était comme une espèce de mini tsunami vous voyez avec un bruit ... c'était une vague assez conséquente, qui faisait presque 2 mètres. C'était... quand je vous dis le scénario d'un film américain catastrophe c'était ça ... Et quand l'eau est partie, il y avait des animaux crevés partout : des vaches, des moutons, des chiens qui étaient au bout d'une chaîne ». Pendant l'inondation de 1999, 3 personnes sont décédées et 36 ont été gravement blessées.

Dans la Vallée de l'Argens, le fleuve est peu visible. Son niveau d'eau peut être très bas en été. Par contre les discours sur le fleuve et ses affluents font ressortir leurs comportements soudains, imprévisibles. « Vous pouvez être loin d'un cours d'eau et être inondé par l'eau pluviale. A Draguignan, il y a eu des décès à cause du pluvial. C'est à dire par des eaux qui arrivent chargées de la colline, qui dévalent les rues, qui emportent tout sur leur passage, qui font sauter les regards de tous les réseaux etc. Eh bien là, il n'y avait pas de cours d'eau, vous n'êtes pas à côté d'un cours d'eau, vous ne pouvez pas imaginer que vous courrez un risque ». Les rivières se "mettent en eau" et se transforment en torrents. Plusieurs des personnes rencontrées ont connaissance de ces comportements soudains et "surveillent" l'eau quand elle commence à dépasser un certain niveau. Mais en 2010, l'évènement était exceptionnel. « A ce moment là en tournant mon regard s'est porté... à l'horizon et là j'ai vu de l'eau qui arrivait de partout à la fois, partout, vous savez elle s'étalait à ce moment là, en quelques secondes, j'ai vu le barbecue, en dur, avec des piliers ... ça s'est couché, c'est parti... et puis, les arbres, les grands peupliers toc, toc, toc, qui tombaient comme ça ». D'autres inondations ont suivi, en 2011 et 3 inondations en 2014. « Deux fois de suite en 16 mois, vous vous remettez en ménage à chaque fois. On n'avait plus rien. 1m80 d'eau ! 20 cm on a l'habitude mais 1M80 ! Je fais 1m72. Je me mettais sur la pointe des pieds. Le temps qu'on aille chez notre voisin, en pleine nuit, on s'agrippait pour avancer. Toutes les minutes je disais *Tu es là ? Et toi tu es là ?* Mes fils me disaient *Oui, Maman, t'inquiète pas*, je ne les voyais pas avec la nuit. Et puis il y avait du courant, c'est froid et ça pue. Le froid on n'y pense même pas. Franchement tu ne penses même pas à... Juste à sauver sa peau. Après on se dit *tu as eu peur ?* Non, sur le coup, non. ». L'inondation de 2010 a provoqué la mort de 27 personnes. Les gros titres des médias comparaient l'Argens à un monstre qui « dégueule », qui « broie » tout sur son passage, associant les idées de « nature, divin, destin » [Cartier, 2004].

V PEU DE PERSONNES INTERVIEWEES ONT UTILISE SPONTANEMENT LE CONCEPT DE RESILIENCE MAIS LE TERME VULNERABILITE EST SOUVENT EMPLOYE

Parmi les cinquante personnes interviewées dans les trois sites, sept utilisent spontanément le terme résilience. Un maire l'a employé dès le début de l'entretien. « Nous notre volonté c'est de construire avec l'agglomération qui est compétente en urbanisme, un urbanisme résilient, un urbanisme qui nous permet... de construire, avec des précautions ». Un élu agriculteur, l'a appliqué plus spécifiquement à l'agriculture. « La solidarité est très vite arrivée, on l'a très vite organisée, on a dispatché dans les exploitations les plus touchées avec un ordre de priorité en fonction de la résilience de la culture. Les cultures les plus résilientes à l'inondation on les a traitées en dernier et les plus fragiles bien entendu on les a traitées en premier ». Le responsable d'une association de sinistrés est habitué à l'employer. « On a été invité à des colloques. On a été invité par le bureau de la prospective à intervenir dans un colloque sur la résilience des sinistrés ». Il a été utilisé par des agents des services de l'Etat. « C'est ce qui m'a plu dans ce qui a été présenté au séminaire national des risques naturels sur la région parisienne. C'est une vraie résilience de quartier, au-delà de la réduction de la vulnérabilité, c'est vraiment de la résilience sur un quartier complet pour continuer à vivre y compris pendant l'évènement. », « Donc si les réseaux ne sont pas résilients, si on n'a pas d'électricité, pas d'eau, pas quoi que ce soit pendant des jours, on n'est pas résilient, indépendamment de la vulnérabilité propre des maisons ». Des personnes chargées de l'entretien des cours d'eau ou des ouvrages de protection l'utilisent aussi naturellement. « C'est aussi la résilience psychologique, je dirais, c'est-à-dire que j'habite dans une zone inondable et que potentiellement je vais peut-être, être inondé plusieurs fois dans la période où je vis dans cet endroit-là, que ce n'est pas dramatique, que je vais trouver des solutions et que je vais essayer de vivre avec », « L'analyse coût/bénéfice a montré que pour une crue trentennale ça valait le coup de faire les travaux de restauration de la capacité de la section d'écoulement sur tout le réseau. Au-delà ça va être très compliqué, ça ne vaut plus le coup, voilà, il va falloir vraiment travailler sur la culture du risque, sur la résilience des enjeux, et ça, ce n'est pas forcément gagné ».

Le terme vulnérabilité a quant à lui été souvent employé, concernant le territoire ou des enjeux particuliers.

VI LA MOITIE DES PERSONNES CONNAISSENT LA DEFINITION DE LA RESILIENCE

Quand le mot résilience est proposé à la discussion en fin d'entretien, plus nombreux sont ceux qui le connaissent. La moitié des personnes interviewées (24) en donnent une définition qui correspond à l'idée de capacité d'adaptation et à rebondir après un événement traumatisant en tenant compte de cette expérience.

« La résilience au sens propre c'est-à-dire de faire en sorte d'avoir des enjeux qui soient le moins impactés possible, en tout cas le plus facilement réparables possible post-crue, ça peut être... pour des habitations par exemple faire un étage, mettre l'électricité en hauteur ».

« Un territoire résilient pour moi, c'est un territoire qui est préparé et qui sait que la crue va arriver, qui connaît les conséquences de cette crue mais qui sait que le territoire va se relever et va dépasser ça. C'est-à-dire que certes, il va y avoir de l'eau mais on a déjà un plan d'action ».

Ce sont en grande majorité des initiés, que l'on trouve aussi bien au sein des services de l'Etat, que parmi les élus, les associations de sinistrés, les professionnels. Ils ont été initiés par des colloques, des séances de travail, un atelier des territoires organisé par le Ministère de l'environnement. « Cette notion a vu le jour chez nous avec la venue de l'atelier national, elle n'est pas sortie de nos têtes de prime abord et peut-être que l'atelier national a fait ce que j'appelle une marteau-thérapie c'est-à-dire que la répétition fixe la notion et la fait rentrer dans le crâne de quelques personnes ».

Ou bien ce sont les services de secours : pompiers et Comités communaux des feux de forêt dans le Var. Ils connaissent le terme et l'appliquent d'ailleurs à leur organisation. Ils sont dits « organisations hautement fiables » par les spécialistes en gestion des organisations. Leur vocabulaire est signifiant « retour d'expérience », « on en a tenu compte », « aujourd'hui, on est prêt ». Après chaque intervention, ils réinterrogent leur efficacité par rapport à l'évènement. Et surtout, leurs retours d'expérience acceptent de regarder les erreurs comme le moyen d'apprendre. Leur dynamique est l'adaptation car chaque situation est différente, surtout avec l'eau nous disent-ils : « Le feu on sait comment il est fait. Il est tout le temps pareil. L'inondation, c'est chaque fois différent selon les communes ».

L'autre moitié des personnes soit connaît le concept mais ne l'applique pas au territoire, soit le présente comme un synonyme de la résistance, ou encore, l'associe à d'autres notions : résignation, vulnérabilité, fragilité.

Le terme vulnérabilité est mieux connu. Les habitants pensent à la vulnérabilité de la population « Déjà quand on a des enfants en bas-âge, forcément on est plus vulnérable. Parce qu'on cherche à protéger. Il y a les personnes âgées : oui elles sont plus vulnérables. Elles sont peut-être plus lentes. Voilà. Il y a la maladie aussi qui peut : les gens malades, les gens handicapés. Et c'est aussi nous en tant que personne, on peut être vulnérable parce que ça peut nous atteindre plus fortement », « Vulnérabilité, je crois que c'est le mot qui est bien approprié. Pourquoi ? Parce qu'on ne peut pas arrêter l'eau ». Mais pour parler de vulnérabilité des ouvrages de protection ou des habitations, il faut là aussi avoir été initié. « J'ai découvert cette expression dans le cadre des mesures de réduction de vulnérabilité ».

VII LE CONCEPT DE RESILIENCE EST PEU UTILISE SUR LE TERRAIN

Parmi ceux qui donnent une définition de la résilience, la moitié refuse de l'utiliser. Parce qu'il renvoie à l'idée du tour de passe-passe. « Je n'ai volontairement pas parlé de résilience parce que j'ai l'impression que ce mot est parfois utilisé en lui attribuant des vertus quasi magiques qui le rendraient vecteur de la solution idéale ». Ou bien parce que le terme est peu connu et ne permet pas un dialogue clair. « C'est toujours pareil : si je dis *résilience*, on va dire : *Il est fou celui-là ! Où est-ce qu'il a été cherché ça ?* Ça ne parlera pas à grand monde », « Ce n'est pas un terme que l'on emploie. Il faut être compris. On emploie beaucoup de sigles : nous on sait mais les autres ils ne savent pas. On emploie beaucoup trop de termes qui sont un peu compliqués et il faudrait aussi en tenir compte. Ça aussi ça fait partie de la prévention ». Certains considèrent que c'est une injonction déguisée. « La résilience c'est un terme creux. Parce que c'est un moyen de dire aux gens : *Il faut que vous soyez responsables* mais sans leur dire qu'il faut qu'ils soient responsables parce qu'on sait pertinemment que ça ne plaît pas quand on dit aux gens : *Soyez responsables* ».

Enfin, le terme est refusé ou tenu à distance par les sinistrés durement touchés par des pertes humaines ou économiques, à qui il renvoie leur souffrance et les difficultés qu'ils affrontent encore, plusieurs années après. Pour eux, il apparaît comme une injonction. « L'idée de la résilience, vous le savez, c'est celle d'une barre de fer qui revient à son état antérieur. Maintenant il y a mieux, c'est dire qu'on rebondit plus haut. Quand on a été abîmé, soit on meurt, soit on rebondit plus haut. La résilience, on y a toujours cru. Le problème de la résilience, c'est qu'on n'a pas le choix, on a des obligations, on a des crédits, soit on dépose le bilan et on se sauve, soit ... La résilience, je n'aime pas trop ce mot, c'est trop technique, c'est trop ... ça m'a toujours fait ... un peu ... mal ».

Le terme vulnérabilité est employé plus souvent car il est considéré comme plus facile à comprendre mais quelques interviewés évitent de l'utiliser lors des débats locaux. « On pourrait dire plus simplement *éviter un retour de dégâts* ».

VIII LES CONDITIONS DE LA RESILIENCE POUR LES PERSONNES INTERVIEWEES

Dans les trois sites, après explication du mot le cas échéant, les personnes rencontrées jugent que leur territoire n'est pas résilient. Ils connaissent les leviers techniques de la résilience. A eux tous, ils en font une longue liste. Mais surtout ils la complètent par des conditions.

VIII.1 Un territoire peut être résilient à partir du moment où les travaux commencent et si les collectivités publiques donnent l'exemple

Les personnes ayant une activité économique peuvent se retrouver face à un constat paradoxal : ils doivent investir pour réduire la vulnérabilité de leur entreprise quand les travaux destinés à réduire la vulnérabilité globale du territoire n'ont pas commencé. « Moi ce qui m'impatiente, c'est qu'on nous impose à nous, particuliers, de faire de gros investissements, mais qu'il ne se fait rien à part le PAPI, et que d'autres font n'importe quoi ». Il semble que le feu vert à la résilience sera donné par les investissements publics. « On a lancé toutes ces procédures mais aujourd'hui en 2016 on n'a toujours pas mis un coup de pioche donc l'ensemble des riverains, des sinistrés ce sont des gens qui attendent pour de nouveau vivre, de nouveau investir dans cette vallée. L'ensemble des exploitants ici est au ralenti : il n'y a plus d'investissement, on a réduit la voilure, on a lâché nos salariés. Tant qu'on ne nous redonne pas confiance, on ne va pas réinvestir les lieux. ».

Les particuliers et les entrepreneurs attendent que les collectivités publiques donnent l'exemple. « Dans l'ensemble, les gens font ce qu'il faut : remonter l'électricité, les matériaux adéquates, remonter les appareils électriques. Mais la commune ne donne pas suffisamment l'exemple : l'extension du groupe scolaire, toute récente, n'a pas été mise hors d'atteinte de l'eau. De même, pour les nouvelles constructions il faudrait imposer que le plancher habitable soit au-dessus des plus hautes eaux connues. D'autant que la commune dispose d'un contre-exemple fâcheux : un lotissement communal réalisé en 1976 et qui a été inondé en 1977 ».

On peut voir dans cette attente le besoin d'une résilience qui soit collective et individuelle à la fois, de manière concomitante. Si chacun admet bien que le temps des études, de l'anticipation et des projections est nécessaire, en parallèle, pendant ce temps long comment accompagner la communauté locale ?

Notons que l'expression "retour à la normale" a été systématiquement mise en question dans la vallée de l'Argens. Toutes les personnes interviewées ont préféré parler de retour à l'équilibre : « Alors, pourquoi ne parle-t-on plus de retour à la normale mais de retour à l'équilibre ? Je vais vous expliquer : parce que quand vous mettez un thermomètre dans un liquide pour mesurer la température du liquide vous savez que vous modifiez la température du liquide, eh bien voilà, il faut parler d'équilibre pas de normal. C'est quoi la normale ? C'est le retour à l'état antérieur ? On n'y revient jamais parce que la tête des gens, elle n'est plus pareille donc il n'y a pas de retour à la normale. Il y a un retour à un nouvel équilibre, que ce soit dans les habitations parce que les gens ont pris des précautions et dans les têtes aussi donc c'est un nouvel équilibre qui est atteint, ce n'est jamais un retour à l'état antérieur. »

VIII.2 Un territoire peut être résilient quand l'impact des inondations sur le plan psychologique et plus généralement sur la santé des victimes est pris en compte

« Non, jamais, il n'y en aura jamais (de retour à la normale). Je prends des médicaments pour dormir, je ne peux plus regarder certains films. Un truc me choque : les cellules psychologiques, nous, on en n'a pas eu. Un jour, je suis allée à la pharmacie, je n'arrêtais pas de pleurer, je voyais tout en noir. Le pharmacien a appelé le docteur et m'a dit d'aller le voir tout de suite. Maintenant, je me dis, nous on a rien eu ».

« Il faut peut-être préciser qu'à chaque inondation, au-delà de l'aspect financier et assurantiel, c'est un drame pour les gens au-delà des vies perdues quand il y en a, c'est un traumatisme. Les gens, y compris sur une crue lente comme en 1995 ici, ça reste ancré comme des traumatismes quand même pour les gens. Ils ont perdu des photos, des choses ».

« Alors à l'époque, par rapport aux enfants surtout au niveau des écoles, ils ont fait venir des psychologues pour que les enfants puissent parler avec leurs mots de ce qu'ils avaient vécu ».

Les traumatismes dus aux catastrophes naturelles sont reconnus et étudiés. Les experts se sont penchés sur la définition des victimes des catastrophes [Cremniter *et al.*, 2007] et elles sont plus nombreuses qu'on ne le pense : les victimes décédées, blessées ou rescapées non blessées, les familles et proches qui n'étaient pas sur les lieux mais qui sont affectées par la perte d'un proche ou ses blessures, les sauveteurs et témoins choqués, les décideurs, les autorités, les médias, la population en général. Les spécialistes français distinguent le stress qui se déclenche lorsque la personne est exposée à l'événement, le trauma qui est « la blessure de l'appareil psychique à l'origine du développement de pathologies » et les syndromes psycho traumatiques qui se déclenchent tout de suite ou bien après l'événement ou ne se déclenchent pas selon les cas. Le trauma n'est pas prévisible. Les manifestations qui peuvent suivre l'événement sont le syndrome de répétition (reviviscence de l'événement, telle que l'ont raconté deux de nos témoins) et d'autres symptômes telles que l'anxiété, la dépression, l'asthénie mais aussi des maladies cardiaques, dermatologiques, auto-immunes (plusieurs témoins également) [Colbeau-Justin *et al.*, 2003]. Des complications peuvent survenir ensuite au niveau individuel ou collectif [Colten *et al.*, 2008].

Dans la Vallée de l'Argens, les agriculteurs ont bénéficié d'un accompagnement. « La MSA bien entendu avait mis en place un point d'accueil psychologique et également des rotations sur secteur donc il y avait souvent un psychologue dépêché par la MSA, qui en même temps que l'assureur, allait faire le tour des exploitations histoire de tempérer les choses parce qu'il y avait vraiment des gens très choqués, très révoltés, voilà ils passaient par tous les stades ».

VIII.3 Un territoire peut être résilient quand la société locale reconnaît les traumatismes et les pertes

L'inondation crée souvent une rupture entre les personnes qui ont vécu l'événement de près et les autres. « Tout est caché, rien n'est dit. Les gens ont leur vie, mis à part ceux qui ont été sinistrés. Les autres ne se doutent même pas. Là où se trouve la stèle ... des bateaux à moteur sont passés à cet endroit, sur le carrefour ! Comme la ville est en hauteur, des gens dans la ville n'ont pas réalisé. Même en zone rouge, on perd 20 à 30 % sur le prix de la maison et on paye toujours les mêmes impôts ».

« Tant que vous n'avez pas été dans cette situation extrême, vous ne vous êtes pas réveillé, vous n'êtes pas conscient de ce que ça va provoquer en termes de traumatisme, des dégâts. Vous ne l'avez pas vécu ! »

Pour certains sinistrés il y a eu rupture. L'avant inondation ne peut plus exister et encore moins perdurer pour eux, ils sont obligés de penser autrement et veulent que le territoire s'organise autrement. Ceux qui ont vécu ou pris conscience de cette rupture œuvrent pour le changement. La rupture est donc aussi sociétale et peut-être politique.

Notons que les études des traumatismes dus aux catastrophes naturelles se sont penchées non seulement sur les bénéfices des interventions immédiates auprès des victimes (exemple des attentats de 1995, d'AZF, d'accidents d'avion) mais aussi la bienveillance à court, moyen et long terme de la part des institutions locales ou nationales. La non reconnaissance du traumatisme, le non-dit ou le refus d'entendre la plainte peut en effet déclencher les syndromes psycho traumatiques bien après la catastrophe.

Les personnes concernées revendiquent la construction d'une identité ou d'une dynamique collective nouvelle qui constituerait une forme de reconnaissance du traumatisme qu'ils ont subi. Pour que ce traumatisme "serve à quelque chose". Cette reconnaissance active participerait à leur reconstruction psychologique, à la reconstruction au sens large [Langumier, 2006].

VIII.4 Un territoire est résilient quand chacun a pris ses responsabilités

Du point de vue des personnes qui ont travaillé aux plans de prévention des risques d'inondation, aux plans communaux de sauvegarde et/ou aux programmes d'actions de prévention des inondations, depuis les inondations les plus marquantes, des progrès ont été faits en matière de prise de conscience de la vulnérabilité de ces territoires. Mais, il reste une vulnérabilité parce qu'il reste un doute sur la façon dont chacun va prendre ses responsabilités.

« Il faut, oui voilà : il faut continuer à vivre et puis les trucs divers qui doivent aller avec, mais avec toutes les responsabilités. C'est-à-dire pas en "autruche". C'est-à-dire : qui prend en compte tous les éléments et qui permet de rebondir, de refaire les choses mais là, en toute responsabilité ».

« Et il ne faut pas faire porter sur les industriels les défaillances de l'État ou de la collectivité, parce que c'est une tendance lourde. On va nous dire qu'il faut nous surprotéger alors qu'éventuellement, ils sont défaillants dans la protection globale ».

De plus, la rationalité qui a accompagné les études et les travaux d'élaboration des PAPI¹ ne se retrouve pas forcément dans les décisions politiques. « Donc oui... pour moi c'est assez catastrophique ce sujet : c'est de voir le travail qui était fait par les techniciens le plus objectivement possible avec différents scénarios... Et derrière, c'était transposé dans des enjeux de politique politicienne locale. C'est une catastrophe... Tout le travail qui a été fait avec des financements publics aujourd'hui est un travail inachevé et qui ne s'achèvera pas a priori ! »

Par ailleurs, si la concertation a été de mise dans le cadre de l'élaboration des PAPI, elle reste difficile. « On est écouté, mais les gens s'en fichent. L'être humain n'est pas pris en compte ». Les habitants mais parfois aussi les maires de petites communes se sentent confrontés aux « tactiques de dévaluation des motifs, des diagnostics et des pronostics des simples citoyens, renvoyés à leur inexpérience et à leur ignorance de la chose publique » [Cefai, 2007].

Des chercheurs ont exploré ce que peuvent apporter la participation et la collaboration entre experts, acteurs locaux et habitants dans d'autres domaines que les inondations. Ils montrent qu'elles produisent des solutions plus complètes et surtout, plus solides, car elles s'appuient sur un engagement plus collectif à les mettre en œuvre [Callon *et al.*, 2001]. La réflexion, la conception, est la première étape, souvent confiée aux experts ; la mise en œuvre et sa pérennisation (entretien des ouvrages, de la vigilance, des cours d'eau ...) sont les étapes suivantes qui font intervenir d'autres acteurs dont le comportement et les habitudes font partie de la solution.

VIII.5 Un territoire reste vulnérable tant qu'une partie des habitants et des élus ne sont pas correctement informés.

Pour une majorité de nos interlocuteurs, dans tous les sites, les conditions primordiales de la réduction de la vulnérabilité sont la connaissance et l'acceptation du risque. Une habitante pense aux nouveaux résidents. « Moi je pense qu'à sinistre égal, les gens avertis s'en sortiront mieux mais ceux qui ne sont pas avertis, ils feront n'importe quoi. Je pense aux gens qui sont par exemple dans tous ces nouveaux 300 logements là ... où il y a des gens qui sont arrivés de n'importe où ». La compréhension du vocabulaire des risques n'est pas toujours facile. « C'est quand même pas évident dans le Var de faire comprendre aux gens, certains le comprennent mais pas tous, qu'une crue de retour de 200 ans, ce n'est pas une crue qui arrive tous les 200 ans voilà, on entend encore : *oui, bon maintenant on est tranquille, on l'a eu une fois, on est tranquille pour 200 ans*, voilà alors il y a un gros travail de communication, de sensibilisation encore à faire ». Les consignes permettent d'éviter les imprudences. « On l'a vu encore récemment dans les Alpes maritimes, il y a eu 26 morts également, des gens qui sont allés chercher leur voiture dans les parkings en souterrain. Ça me dépasse, ça fait partie du B A BA des gestes qui sauvent quoi, en plus c'est une voiture, la voiture c'est une des premières choses qu'on vous rembourse ».

Les communes qui trouvent que c'est un enjeu important ont été très attentives à ce que l'information touche un grand nombre de personnes en multipliant les moyens de communication. Dans d'autres communes, après les inondations, ce sont souvent les enfants qui ont été la cible privilégiée des actions d'information préventive. C'est le cas aussi d'autres politiques publiques qui visent à faire changer les comportements. Mais c'est une visée à long terme, qui portera ses fruits dans une génération. L'information des adultes semble être beaucoup plus compliquée à prendre en charge par les collectivités locales qui

¹ Programme d'actions de prévention des inondations

craignent notamment « d'affoler » les habitants. Une expérience réalisée par le CEPRI, sous observation, montre que ce n'est pas le cas. Avant la formation proposée, 54 % des participants expriment un sentiment de peur, après la formation, 16 % se disent troublés, stressés ou angoissés et 63 % se disent préparés à agir [CEPRI, 2013]. « Avoir eu des éléments pour pouvoir agir en conséquence les a rassurés ».

Par ailleurs, une étude de la vulnérabilité psychologique de l'habitant face au risque d'inondation conclue « Les résultats montrent que plus une personne est active - c'est-à-dire que plus elle adopte des mesures de protection préalablement à l'inondation, plus elle est active dans sa recherche d'informations pendant l'alerte, plus elle est prompte à avoir une réaction après l'inondation - moins elle souffrira d'un impact psychologique. [...] d'où l'importance de mobiliser l'activité de chacun dans un système ou un réseau global où tous puissent s'investir et trouver une place » [Colbeau-Justin *et al.*, 2003].

VIII.6 Les territoires seront résilients quand les actions d'accompagnement par les pouvoirs publics et les compagnies d'assurance seront plus cohérentes

Cette affirmation émane des entreprises d'une part et des communes d'autre part. Elle demande des investigations complémentaires et ciblées pour être développée mais on peut déjà en cerner la problématique.

Suite aux inondations, l'État peut indemniser les biens situés dans les zones les plus dangereuses grâce au fonds Barnier mais il réagit aussi par des interdictions et des obligations faites aux particuliers ou aux communes (interdiction de déblayer, de faire des travaux, obligation de faire des investissements). Ces injonctions qui ont pour but de participer à la résilience collective peuvent entraver la résilience telle que les collectivités locales et les individus la voient. Tentatives de résilience et obligations ou interdictions apparaissent alors comme des injonctions contradictoires.

Par ailleurs, des compagnies d'assurance ont résilié leurs contrats face à la récurrence des inondations ou ont joué sur les termes de leurs contrats pour réduire les montants d'indemnisations. Les associations de sinistrés se mobilisent sur les aspects juridiques et assurent, avec très peu de moyens, une fonction d'accompagnement digne de celle d'une institution [Cefaï et Terzi, 2012].

Ces deux points mériteraient d'être explorés plus précisément.

IX CONCLUSIONS

Il faut avoir été initié pour employer et maîtriser les concepts de résilience et de vulnérabilité. Les termes sont donc peu utilisés dans les débats locaux, parfois volontairement pour ne pas compliquer les discussions. Par contre, les leviers techniques de la réduction de la vulnérabilité et de la résilience sont connus et se diffusent. Cependant, ces leviers ne suffisent pas et, pour nos interlocuteurs, la résilience est faite aussi d'une dynamique sociétale, collective, humaine qui doit s'organiser et soulève la question des responsabilités de chacun.

L'emploi du mot résilience est toujours stratégique, il y a une invitation derrière ce terme. Il annonce un projet, une prospective et une façon nouvelle de considérer l'urbanisation, l'agriculture, l'installation des réseaux. Il annonce du changement [Reghezza, 2013]. Quand la résilience aux inondations est perçue par les habitants et les acteurs locaux comme un objectif, quand par ailleurs, grâce aux retours d'expériences et aux capitalisations scientifiques, les leviers de la résilience sont énumérés et étudiés, quel statut peut-on lui donner ? A l'origine, elle est une dynamique personnelle dont la durée et les moyens appartiennent à l'individu. Si la résilience territoriale relevait du même principe, on ne pourrait qu'observer les moyens que la société locale se choisit. Mais si la résilience devient un objectif et si ses leviers sont connus, elle n'est plus une simple capacité. Les habitants et acteurs questionnent plus le statut du terme résilience que son contenu : n'est-elle pas en train de devenir une politique publique ?

X REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu se faire sans la grande disponibilité et la réactivité des acteurs locaux qui ont été rencontrés lors de cette étude. Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes contactées et rencontrées pour le temps accordé à nos entretiens, pour témoigner de leur expérience sur les inondations impactant leur territoire. Notre équipe a été très sensible à l'accueil toujours chaleureux qui nous a été réservé et les

échanges riches que nous avons pu avoir sur des aspects très variés de cet événement (aménagement, gestion de crise, sciences humaines, économie, ouvrages hydrauliques, etc.).

XI REFERENCES

- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. (2001). - *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Seuil.
- Cartier S. (2004). Le traitement médiatique des catastrophes dans l'histoire, entre oubli et mémoire. Compte rendu de colloque (Grenoble 2003). *Natures Sciences Sociétés*, 2004/4, **Vol. 12**, p. 439-441.
- Cefaï D. (2007). - *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. La découverte.
- Cefaï D., Terzi C. (2012). *L'expérience des problèmes publics*, Paris. EHESS, coll. « Raisons pratiques », Éditions de l'EHESS, Paris.
- CEPRI (2013). *Sensibiliser les populations exposées au risque d'inondation, Comprendre les mécanismes du changement de la perception et du comportement*. Les guides du CEPRI.
- Colbeau-Justin L., Casal A., Barnay J. (2003). - *Etude de la vulnérabilité psychologique de l'habitant face au risque inondation*. Enquête sur les inondations de la Bretagne et de la Saône d'après EDATER, Ledoux consultant, LPE UMR 8069, 69 p.
- Colten C.E., Kates R.W., Laska B. (2008). *Community resilience : lessons from New Orleans and hurricane Katrina*
- Cremniter D., Coq J.M., Chidiac N., Laurent A. (2007). - Catastrophes. Aspects psychiatriques et psychopathologiques actuels. *EMC, Psychiatrie*, 37-113-D-10.
- Cutter S.L. (1994). – *Environmental Risks and Hazards*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- D'Ercole R., Thouret J.-C., Dollfus O., Asté J.-P. (1994). – Les vulnérabilités des sociétés et des espaces urbanisés : concepts, typologie, modes d'analyse. *Revue de géographie alpine*, **82**:87-96.
- Fischer G.-N. (2011). *Psychologie sociale de l'environnement*. Dunod.
- Langumier J. (2012). - Habiter sa maison sinistrée. L'idéal pavillonnaire à l'épreuve de l'inondation, in Morel-Brochet A., Ortar N., *La fabrique des modes d'habiter – Homme, lieux et milieux de vie*, L'Harmattan.
- Kaufmann J. C. (1996). - *L'entretien compréhensif – L'enquête et ses méthodes*. Armand Colin.
- Holling C.S. (1973). – Resilience and stability of ecological systems. *Annual review of Ecology and Systematics*, **4**:1-23.
- Klein R.J.T., Nicholls R.J., Thomalla F. (2003). - Resilience to natural hazards: How useful is this concept? *Environmental Hazards*, **5**:35-45.
- Léone F., Vinet F. (2006). - La vulnérabilité, un concept fondamental au cœur des méthodes d'évaluation des risques naturels, in Léone F., Vinet F., *La vulnérabilité des sociétés et des territoires face aux menaces*, Géorisques.
- Manciaux M. (2001). *La résilience : résister et se construire*, Genève, Éditions Médecine et Hygiène, coll. « Cahiers médico-sociaux ».
- Moscovici S. (2003). « 2. Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire », dans *Les représentations sociales*. Paris, Presses Universitaires de France, « Sociologie d'aujourd'hui », p. 79-103. DOI : 10.3917/puf.jodel.2003.01.0079.
- Quenault B. (2013). - Du double affrontement ontologique/axiologique autour de la résilience aux risques de catastrophe : les spécificités de l'approche française. *VertigO*, **13**.
- Reghezza M. (2006). - Réflexions autour de la vulnérabilité métropolitaine : la métropole parisienne face au risque de crue centennale. *Thèse de doctorat*, Université Paris X.
- Reghezza M. (2013). Utiliser la polysémie de la résilience pour comprendre les différentes approches du risque et leur possible articulation., *EchoGéo*, **24**.

UNISDR (2004). - *Living With Risk: A Global Review of Disaster Reduction Initiatives*. New York, United Nations/International Strategy for Disasters Reduction.